



COMITÉ TECHNIQUE ACADÉMIQUE

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Rectrice, mesdames et messieurs,

Il n'est pas trop tard pour sauver la planète. C'est ce message qu'a adressé la jeunesse de notre pays le vendredi 15 mars. Il n'est pas trop tard, à condition d'agir sans délai. L'urgence climatique fait que le temps du débat est caduque et nous ne pouvons que regretter la tentative de récupération médiatique, tentative loupée, de notre ministre Jean-Michel Blanquer qui, faisant fi du travail de centaines de milliers d'agents dans les établissements d'un seul coup d'un seul, décide d'organiser, dans chaque lycée, un débat sur le climat. Or, ce sont des actes qu'il faut aujourd'hui non pas de la communication.

C'est d'ailleurs pour cela que la CFDT, première organisation syndicale en France, tant en nombre d'adhérents qu'en représentativité, avec 19 partenaires associatifs et syndicaux, dont ATD quart-monde, la fondation Hulot, la fondation abbé Pierre ou encore le Mouvement alternatif a scellé le pacte du pouvoir de vivre. Dans ce pacte l'Éducation et les services publics occupent une place prépondérante. En matière d'éducation, ce pacte se donne pour mission de combattre les inégalités dans l'éducation et la formation et de construire des parcours d'émancipation. 4 objectifs sont fixés :

- Faire reculer le poids de l'appartenance sociale sur la réussite scolaire.
- Investir dans les politiques publiques d'éducation populaire.
- Développer une culture d'écoute des aspirations individuelles dans l'éducation, l'orientation et la formation tout au long de la vie.
- Faire du compte personnel de formation un levier d'éducation permanente autant que d'adaptation aux métiers.

Le pacte pose aussi comme principe la construction d'un bouclier de services publics dans tous les territoires, ce qui suppose des services publics renforcés. Sur ce point-là, nous avons bien conscience que les vents sont contraires, en particulier après l'échec des discussions sur le projet de loi Fonction publique. Depuis plus d'un an et l'annonce de la volonté du gouvernement de modifier les lois statutaires de la fonction publique, la CFDT s'est mobilisée pour porter ses exigences et peser jusqu'au bout sur le texte. Nous avons fait le choix, comme nous en avons pour habitude, de ne pas désertier et avons soumis plus de 100 amendements, dont un certain nombre a été intégré. Peut-être que si d'autres organisations s'étaient battues à nos côtés, davantage de modifications auraient pu être adoptées. Malgré ce travail, l'obstination du gouvernement à supprimer les CHSCT, à réduire le rôle et le poids des CAP et à assouplir les règles d'embauche des contractuels sans octroyer de droits supplémentaires nous a amené à nous opposer à ce projet. Pour autant, il n'est pas trop tard pour changer la donne mais à condition d'agir maintenant. C'est pourquoi nous portons nos revendications auprès des parlementaires pour encore peser sur ce projet de loi qui ne nous convient pas.

Un peu plus près de nous, nous pensons également qu'il n'est pas trop tard, Madame la rectrice pour organiser dès aujourd'hui le non remplacement des personnels ATSS. Si l'on doit reconnaître au courriel envoyé aux chefs d'établissement le 7 février par vos services le mérite de rendre officielle une situation déjà existante, nous ne pouvons que constater qu'il n'apporte aucune solution à la question du remplacement de

ces personnels, question d'autant plus épineuse à la lumière des douze équivalents temps pleins supprimés dans le cadre de la préparation de la rentrée. Le non remplacement est source de tension, de surcharge de travail, de fragilisation des personnels et peut au final provoquer une augmentation de l'absentéisme et donc paradoxalement des besoins de remplacement. Il est urgent de mettre en place un cercle vertueux et c'est pourquoi nous vous demandons de réunir un Groupe de travail sur le sujet.

A l'inverse, nous craignons qu'il soit déjà trop tard pour que la prochaine rentrée se passe dans de bonnes conditions d'études pour nos élèves et de travail pour nos collègues et ce malgré la réunion de groupe de travail et les légères modifications que nous pourrions peut-être apporter au projet ici ou là.

Dans les lycées généraux, technologiques et professionnels les 28 équivalents temps pleins supprimés témoignent des réels objectifs de la réforme, la suppression des postes de fonctionnaires. Dans ces conditions de repli de l'offre pédagogique, comment respecter l'engagement fait aux familles et aux élèves du libre-choix de leurs enseignements de spécialités alors que les moyens des établissements ne le permet pas. Sur quels critères demanderez-vous aux établissements de classer les élèves ? Quand les enseignants, les familles et les élèves seront-ils officiellement informés de cette procédure ?

Nous souhaitons également renouveler notre demande d'un groupe de suivi de l'accompagnement des personnels dans le cadre de la restructuration du baccalauréat professionnel « gestion-administration ».

Pour conclure cette préparation de rentrée tout comme la politique éducative du gouvernement nous inquiète. C'est pourquoi le Sgen-CFDT Alsace dans le cadre d'une intersyndicale de l'Éducation appellera à une journée de mobilisation le 30 mars 2019.

Strasbourg, le 21 mars 2019